

Valenton, le 19 mars 2018

Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
Préfecture du Val-de-Marne
7, avenue du Général de Gaulle
94011 CRETEIL Cedex

Cabinet
du Maire
tel. **01.43.86.37.37**
fax. **01.43.82.73.14**
e.mail. **fpudelko@ville-valenton.fr**

FB/FP/18-019

Monsieur le Préfet,

J'ai été tenue informée par ma collègue, Maire de Limeil-Brévannes, Mme Françoise LECOUFLE, des intentions de l'Etat de construire une prison semi-ouverte au pied du quartier « Les Temps Durables », sur la parcelle dénommée « Ballastière Nord ».

J'ai immédiatement partagée l'indignation du maire de Limeil-Brévannes, sur la méthode de non consultation et de contournement de la souveraineté légitime d'une collectivité, l'ayant subie encore récemment.

Je partage sa détermination de refuser de voir saboter un projet qui nous est commun, celui du téléphérique Câble A, tout aussi nécessaire aux Brévannais qu'aux Valentonnais.

Je partage sa colère de voir sacrifier un développement de sa zone d'activité économique car je connais bien l'énergie qu'il faut déployer pour un développement économique favorable à nos territoires, particulièrement meurtri par les inégalités sociales et spatiales.

Je trouve particulièrement pénible de constater que nos territoires sont systématiquement ciblés pour l'accueil d'équipements supra-communaux. En effet, la presse et le courrier d'interpellation de la ministre de la justice par le président du conseil départemental, stipulent que la ville de Valenton était aussi envisagée (l'est-elle encore ?) pour l'accueil de cette prison semi-ouverte. Evidemment, je n'en ai jamais été informée.

Enfin, ce projet aberrant est situé à la frontière de nos deux communes, et serait vécu sensiblement de la même façon par les populations de nos villes.

Vous avez indiqué la tenue d'une réunion en préfecture le 6 avril prochain pour traiter de ce dossier. Je vous demande d'y inviter la commune de Valenton.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma respectueuse considération.

Le Maire,

Françoise BAUD